VILLE DE PESSAC

Villa Clément V

La Villa Clément V est le siège de la direction de la vie associative et des événements (DVAE) de la Ville de Pessac. Elle est le lieu ressource pour toutes les associations pessacaises.

La Villa Clément V est le lieu ressource de la vie associative pessacaise. Elle a été pensée pour être un lieu ouvert et accessible à tous.

L'histoire

Située au 47 rue Eugène et Marc Dulout, le long de la voie ferrée à immédiate proximité de la gare de Pessac centre, la Villa Clément V a été bâtie à la fin des années 1870 sur un terrain de près de 1 000m^2. De style arcachonnais, ce chalet à armature bois se compose de 3 niveaux. En 2007, la Ville de Pessac fait l'acquisition de cette propriété dans un but de conservation patrimoniale. C'est l'architecte Jean-Louis Montarnier qui a été est en charge du projet de réhabilitation pour un coût total d'opération de 1,6M€.

Aménagement

Du bâtiment initial et de ses 75m^2, seules les façades et la toiture ont été conservées. Sa surface a été considérablement augmentée :

- Le rez-de-chaussée est aménagé sur 230m^2 et dédié à l'accueil du public et aux associations :
- Le 1er étage de 140m^{2}est consacré à la Direction de la Vie associative
- Le 2^e étage de 27m^2 accueille le local technique (machinerie et ventilation).

Les espaces

L'ensemble des espaces propose un accès gratuit et illimité au WIFI.

Coworking

Le rez-de-chaussée, consacré aux associations, est composé d'un accueil et d'un espace de coworking. L' espace de coworking est en libre-accès, avec 2 ordinateurs connectés à Internet. Il permet aux associations de se rencontrer, d'échanger sur des projets, et de travailler en groupe ou de façon individuelle.

Reprographie

Le local de reprographie est adossé à l'espace de coworking et permet d'imprimer des documents, de réaliser des photocopies, de mettre en forme des documents (massicot, relieuse, agrafeuses…).

Bureaux et salle de réunion

Deux bureaux permettent aux associations de tenir des permanences ou de recevoir en entretien en « tête-à-tête ».
Une salle de réunion/conférence, équipée de matériel de sonorisation et de vidéo-projection, est également disponible pour des rencontres, des formations.

Courrier

Un service de boites-aux-lettres est proposé aux associations. Elles peuvent, si elles le souhaitent, bénéficier d'une adresse administrative à la villa Clément V et ainsi y recevoir leur courrier.

Expositions

En soutien aux ateliers d'arts plastiques, la Villa Clément V est équipée pour accueillir des expositions (peintures, photos, sculptures).

INFOS PRATIQUES

- Ouverture de la Villa Clément V de 14h à 17h du lundi au vendredi.
- Boites aux lettres des associations accessibles aux horaires d'ouverture.
- Service de reprographie en libre service accessible aux horaires d'ouverture.

CONTACT

Vie associative

05 57 93 65 25
Courriel

Ville de
PESSAC

HÔTEL DE VILLE DE PESSAC
Place de la Ve République
33604 Pessac Cedex

courrier@mairie-pessac.fr

05 57 93 63 63

Lundi : 13h30-19h
Mardi au vendredi : 8h30-17h
Samedi : 9h-12h (de 9h à 11h : uniquement les dépôts de dossier carte d'identité ou passeport, sur rendez-vous. / De 11h à 12h : uniquement les remises de passeports et cartes d'identité)

SUIVEZ-NOUS